



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

**AVENANT N°01 - marché de travaux n°24015M**

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

**Commune de Saint Savin**  
30 rue du Comte de Menon  
38300 SAINT SAVIN

**Mandataire agissant au nom et pour le compte du pouvoir adjudicateur :**

**SPLA SARA AMENAGEMENT**

17 avenue du Bourg  
38080 L'ISLE D'ABEAU  
Au capital de 700 000 €  
SIRET : 533 395 976 00012

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

**ST GROUP**  
**ZAC Pioch Lyon**  
**34160 BOISSERON**  
Mail : s.guichard@stgroupe.fr

**SIRET : 413 127 606 00023**

**C - Objet du marché public**

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

**Opération n°M2147 – Marché portant sur la rénovation et réhabilitation thermique de la salle Coppard à Saint Savin (38)**

**Marché lot 10 n°24015M**

■ **Date de la notification du marché public : 30 avril 2024**

■ **Durée d'exécution du marché public :**

La durée d'exécution globale de l'ensemble des marchés est de **23 mois** à compter de la date de notification du marché valant démarrage de la période de préparation.

La durée d'exécution des marchés comprend la période de préparation et le délai d'exécution des travaux de chacun des marchés allotis.

**■ Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 105 897.52 €
- Montant TTC : 127 077.02 €

**D - Objet de l'avenant****■ Modifications introduites par le présent avenant :**

*(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

Le présent avenant n°01 a pour objet :

**L'article R2194-5 Circonstances imprévues.**

Il prend en compte la FTM suivante et jointe au présent avenant :

- **FTM 10.01 : + 39 200.00 € HT**
  - Mise en place d'une barrière étanche et d'un ragréage dans la salle sportive. (voir détail sur le devis ci-joint).

**■ Incidence financière de l'avenant :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

*(Cocher la case correspondante.)*

Non

Oui

**Montant de l'avenant 1 :**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : **39 200.00 €**
- Montant TVA : **7 840.00 €**
- Montant TTC : **47 040.00 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : **37.02 %**
- % d'écart cumulé : 37.02 %

Rappel des avenants précédemment notifiés :

- :
- 

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 145 097.52 €
- Montant TTC : 174 117.02 €



**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : Grenoble , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

**Au nom et pour le compte du Pouvoir Adjudicateur,**

**SARA AMENAGEMENT**

Le Directeur Général,

Christian BREUZA

**SARA Aménagement**  
 SPA au capital de 700 000 Euros  
 17, avenue du Bourg  
 38080 L'ISLE-D'ABEAU  
 Tél. 04 69 42 30 00  
 Siret 533 395 976 00012 - APE 4110C

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



AGENCE DAUPHINE SAVOIE

Emilien CHENEVAS-PAULE  
69 avenue Marcel Cachin  
38400 SAINT MARTIN D'HERES  
Portable : 06.84.67.50.32  
E-mail : e.chenevas@stgroupe.fr



Envoyé en préfecture le 27/02/2025  
Reçu en préfecture le 27/02/2025  
Publié le 27/02/2025  
ID : 038-213804552-20250124-24015M-CC



Devis n° : 24-ECP-342  
Le 21/11/2024

Mairie de Saint-Savin  
30 Rue du Comte de Menon,  
38300 Saint-Savin

## Plus Value V3 ragréage chantier Saint Savin Lot N°10 SOL SOUPLE

DESIGNATION DES OUVRAGES

U Qte PU H.T. TOTAL H.T.

Lieu : Salle polyvalente Henri Coppard

Support existant : Dalle béton

Dimensions de la salle : 40 X 20 = 800m<sup>2</sup>



### 1. PREPARATION DU SUPPORT :

#### BARRIERE ETANCHE

Application d'une barrière étanche à base de résine époxy type BOSTIK HYTECH E336.  
Consommation 0,800 kg/m<sup>2</sup>.

m<sup>2</sup> 800,00 16,00 € 12 800,00 €

#### ENDUIT DE LISSAGE - SYSTÈME AVEC BARRIERE ETANCHE :

Mise place d'un primaire d'adhérence BOSTIK Grip 936 (200 g/m<sup>2</sup>) dans le but de créer une accroche avant la mise en œuvre des enduits de ragréage de sols (P3/P4/P4S).  
Application à la raclette en 2 couches d'un enduit de sol P4S fibré forte épaisseur autolissant sur 2 cm. Armé par une forte densité de fibres synthétiques spécifiques. Consommation : 30kg/m<sup>2</sup>.

m<sup>2</sup> 800,00 33,00 € 26 400,00 €

#### BI-COLORATION

Bi-coloration basket 26X15 ou 26X14.

m<sup>2</sup> 800,00 2,00 € Offert

#### PLUS VALUE SEUILS MANQUANTS

ml 10,00 50,00 € Offert

<b>MONTANT HT</b>	<b>39 200,00 €</b>
<b>TVA</b>	<b>20,00%</b>
<b>MONTANT TTC</b>	<b>47 040,00 €</b>



**DUREE DU CHANTIER** : 1 semaine.

#### NOTA :

Pour la bonne application de notre sol, la température du sol doit être supérieure à 15°C.  
La température d'application doit se situer entre 15 et 25°C – température constante.  
(si la salle doit être chauffée, procéder à la mise en chauffe 24 à 48 heures avant le début des travaux et ne jamais couper le chauffage pendant toute la durée du chantier, même la nuit).

#### A VOTRE CHARGE :

Une aire de stockage, prise d'eau sous pression et alimentation électrique 220 Volts et 380 Volts à moins de 100 mètres du chantier et chauffage de la salle.



ST GROUPE - ZAC PIOCH LYON 34160 BOISSERON  
Tél. 04 67 91 00 60 - Fax. 04 67 91 01 78  
ST GROUPE au capital de 500 000 €  
SIRET : 413 127 606 00023 - CODE APE 4211z - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR56 413 127 606

[www.stgroupe.fr](http://www.stgroupe.fr) / Suivez nous sur



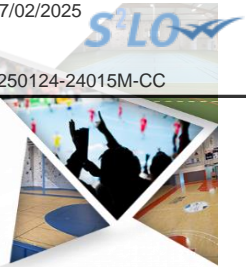
AGENCE DAUPHINE SAVOIE  
Emilien CHENEVAS-PAULE  
69 avenue Marcel Cachin  
38400 SAINT MARTIN D'HERES  
Portable : 06.84.67.50.32  
E-mail : e.chenevas@stgroupe.fr

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le 27/02/2025

ID : 038-213804552-20250124-24015M-CC



Devis n° : 24-ECP-342  
Le 21/11/2024

Mairie de Saint-Savin  
30 Rue du Comte de Menon,  
38300 Saint-Savin

**Plus Value V3 ragréage chantier Saint Savin Lot N°10 SOL SOUPLE**

## BON DE COMMANDE

MONTANT DES TRAVAUX		
MONTANT HT		39 200,00 €
TVA	20,00%	7 840,00 €
MONTANT TTC		47 040,00 €

### VALIDITE DE L'OFFRE :

Ces tarifs s'entendent selon les conditions du sol sportif à la date du devis.  
Ils devront être révisés au-delà d'une durée de un mois

### CONDITION DE REGLEMENT

A réception de facture.

Si vous retenez notre proposition, nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le double ci-joint, revêtu de votre acceptation.

En espérant avoir la faveur de vos ordres, nous vous prions d'agréer,  
Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments

**Bon pour commande :**

**Date :**

**Signature et cachet :**



ST GROUPE - ZAC PIOCH LYON 34160 BOISSERON  
Tél. 04 67 91 00 60 - Fax. 04 67 91 01 78  
ST GROUPE au capital de 500 000 €  
SIRET : 413 127 606 00023 - CODE APE 4211z - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR56 413 127 606

[www.stgroupe.fr](http://www.stgroupe.fr) / Suivez nous sur



**AGENCE DAUPHINE SAVOIE**  
**Emilien CHENEVAS-PAULE**  
**69 avenue Marcel Cachin**  
**38400 SAINT MARTIN D'HERES**  
**Portable : 06.84.67.50.32**  
**E-mail : e.chenevas@stgroupe.fr**

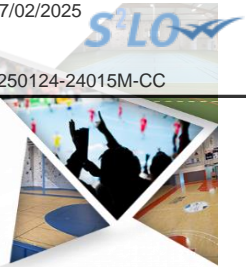


Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le 27/02/2025

ID : 038-213804552-20250124-24015M-CC



**Devis n° : 24-ECP-342**  
**Le 21/11/2024**

Mairie de Saint-Savin  
30 Rue du Comte de Menon,  
38300 Saint-Savin

**Plus Value V3 ragréage chantier Saint Savin Lot N°10 SOL SOUPLE**  
**CONDITIONS DE REALISATION**

**CONTROLE DES ACCES ET DES LOCAUX :**

L'accès du chantier doit être suffisant pour les livraisons en camion semi-remorque.

Une place pour notre propre benne (matériaux demandant un traitement spécifique).

Les locaux doivent avoir un lieu de stockage d'au moins 100 m<sup>2</sup>

(pour stockage des produits et installation du poste de travail).

Pour la bonne application de notre sol, la température du sol doit être supérieure à 15°C.

La température d'application doit se situer entre 15 et 25°C – température constante.

(si la salle doit être chauffée, procéder à la mise en chauffe 24 à 48 heures avant le début des travaux et ne jamais couper le chauffage pendant toute la durée du chantier, même la nuit).

Prévoir un éclairage de la salle suffisant et la présence d'une alimentation électrique 380 Volts à moins de 100 mètres du chantier.

Notre intervention ne peut se faire quand fin de chantier, une fois que tous les autres corps d'états ont terminé leurs interventions.

**EN FIN DE CHANTIER :**

Evacuation des pots de résine et autres produits par benne.

Réception du chantier avec le maître d'ouvrage.

**Signature et cachet pour acceptation des conditions de réalisation :**



**ST GROUPE** - ZAC PIOCH LYON 34160 BOISSERON  
Tél. 04 67 91 00 60 - Fax. 04 67 91 01 78  
ST GROUPE au capital de 500 000 €  
SIRET : 413 127 606 00023 - CODE APE 4211z - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR56 413 127 606

[www.stgroupe.fr](http://www.stgroupe.fr) / Suivez nous sur

